



Faculté  
de Médecine

Aix\*<sup>3</sup>Marseille Université

Service Scolarité  
3<sup>ème</sup> Cycle de Médecine Générale  
et Médecine Spécialisée  
Tél. : 04.91.32.43. 23 / 24 / 27

NOTE A L'ATTENTION DES CANDIDATS  
DONT LA THESE A OBTENU LA MENTION

**« PROPOSITION POUR UN PRIX DE THESE »**

(Décision du Conseil de Faculté réuni le 10 mai 1990)

MODALITES D'ATTRIBUTION

Les prix seront attribués par le Comité des Etudes de la faculté pour les thèses soutenues au cours de l'année universitaire, et soumises à l'avis de celui-ci lors de sa réunion annuelle en fin d'année.

Une attestation portant la mention obtenue (médaille d'or, d'argent ou de bronze) sera décernée aux lauréats.

A L'ATTENTION DES CANDIDATS

Ils devront déposer au Bureau du 3<sup>ème</sup> Cycle de Médecine Générale et Spécialisée dans un délai de deux semaines suivant la soutenance de la thèse les documents suivants :

- 1 exemplaire supplémentaire de la thèse
- 1 résumé ou une synthèse de la thèse en quelques pages
- 1 CD-ROM contenant le texte complet
- L'autorisation de diffusion en ligne (imprimé à renseigner)